

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Administration (Arts)	No SD SD-2023-6525												
OBJET	Recommander au conseil d'appuyer le projet de réfection du terrain synthétique et de ses commodités du Collège Montmorency dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures sportives, récréatives et de plein air du Ministère de l'Éducation du Québec													
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 11-Laval-des-Rapides														
<p>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;"><u>Date</u></td> <td style="width: 35%;"><u>No résolution</u></td> <td style="width: 50%;"><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2023-11-08</td> <td>CM-20231108-1037</td> <td>AUTORISATION - PRÉSENTATION DE PROJETS ET ENGAGEMENT - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli APPUYÉ PAR : Aline Dib</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'autoriser la présentation des projets suivants au ministère de l'Éducation, dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein-air (PAFIRSPA):</p> <p>Construction d'un chalet et piscine au parc Pie-X et divers aménagements extérieurs (soccer, patinoire réfrigérée et autres) (54-00052) - Volet 1;</p> <p>Construction d'un chalet au parc Cousteau, incluant jeux d'eau (54-00054) - Volet 1;</p> <p>Aménagement d'un espace vert dans le secteur Trait-Carré (54-00091) - Volet 2;</p> <p>Acquisition de bâtiments mobiles et toilettes publiques dans les parcs (54-00072) - Volet 2;</p> <p>de confirmer l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2023-5098)</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;"><u>Date</u></td> <td style="width: 35%;"><u>No résolution</u></td> <td style="width: 50%;"><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2010-08-25</td> <td>CE-2010-5980</td> <td>ENTENTE - AMÉNAGEMENT - TERRAIN DE SOCCER-FOOTBALL - COLLÈGE MONTMORENCY</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Approuver à intervenir entre le Collège d'enseignement général et professionnel Montmorency et la Ville de Laval concernant le versement, par cette dernière, d'une subvention au montant de 1 000 000 \$ pour l'aménagement d'un terrain de soccer-football en gazon synthétique.</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2023-11-08	CM-20231108-1037	AUTORISATION - PRÉSENTATION DE PROJETS ET ENGAGEMENT - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2010-08-25	CE-2010-5980	ENTENTE - AMÉNAGEMENT - TERRAIN DE SOCCER-FOOTBALL - COLLÈGE MONTMORENCY
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2023-11-08	CM-20231108-1037	AUTORISATION - PRÉSENTATION DE PROJETS ET ENGAGEMENT - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION												
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2010-08-25	CE-2010-5980	ENTENTE - AMÉNAGEMENT - TERRAIN DE SOCCER-FOOTBALL - COLLÈGE MONTMORENCY												

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Administration (Arts)	No SD SD-2023-6525
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>La Politique de l'activité physique, du sport et du loisir Au Québec, on bouge! vise une augmentation de la pratique régulière d'activités physiques, sportives et récréatives dans l'ensemble de la population du Québec. Effectivement, les infrastructures sportives, récréatives et de plein air offrent des endroits où la population peut être physiquement active. Toutefois, les difficultés d'accès à ces infrastructures, liées au manque de disponibilité de celles-ci ou à une distance trop importante à parcourir pour y accéder, représentent des barrières à la pratique d'activités physiques. Au Québec, certaines infrastructures sportives, récréatives et de plein air sont dans un état physique nécessitant des interventions pour assurer leur pérennité.</p> <p>De plus, dans certaines localités, ces infrastructures sont inexistantes ou insuffisantes pour répondre aux besoins de la population. La mise à niveau des infrastructures existantes ainsi que la mise en place de nouvelles infrastructures sont nécessaires pour offrir des lieux de pratique sécuritaires et accessibles à la population et ainsi favoriser la pratique régulière d'activités physiques. La Ville de Laval n'y fait pas exception. Le Programme d'aide financière aux infrastructures, récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) vise à financer des infrastructures sportives, récréatives et de plein air. La Ville de Laval et le Collège Montmorency y sont éligibles.</p> <p>Le programme vise à augmenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la présence d'infrastructures sportives, récréatives et de plein air en bon état dans toutes les régions du Québec; - l'accessibilité à ces infrastructures pour la population. <p>Le Programme comporte deux volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Volet 1 - Infrastructures sportives et récréatives : permet de financer la réalisation de projets de rénovation, de mise aux normes, de construction ou d'aménagement d'infrastructures sportives et récréatives favorisant la pratique d'activités physiques, excluant les infrastructures de plein air; -Volet 2 - Infrastructures de plein air : vise à financer la réalisation de projets d'aménagement et de mise à niveau d'infrastructures de plein air <p>Le Collège Montmorency souhaite bénéficier de l'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) pour son projet de réfection du terrain de soccer et football synthétique, ainsi que ses commodités:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement de la surface de jeu - Ajout d'une piste de course - Conversion de l'éclairage au DEL - Réfection des vestiaires et ajout de nouveaux vestiaires <p>L'audit technique de ce terrain effectué par la Ville de Laval en 2020 nous a permis de constater l'état de dégradation avancé de la surface. Ce terrain étant déjà très utilisé par les citoyens et organismes lavallois, nous y portons un intérêt particulier.</p> <p>Notons que la Ville et le Collège ont une entente permettant l'utilisation de terrain synthétique jusqu'en 2025. Cette entente arrivant à échéance sous peu, nous souhaitons qu'elle soit reconduite. En effet, compte-tenu des développements actuels et futurs du Centre-Ville de Laval, nous prévoyons un usage grandissant de ce terrain.</p>		
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>REMARQUE(S)</p> <p>Bien que la date limite du dépôt des projets soit passée (5 décembre 2023), le MÉQ accepte que la Ville dépose sa résolution d'appui en janvier 2024</p>		

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Administration (Arts)	No SD SD-2023-6525
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU recommander au conseil d'appuyer le projet de réfection du terrain synthétique et de ses commodités du Collège Montmorency dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures sportives, récréatives et de plein air du Ministère de l'Éducation du Québec de confirmer que ce site pourra être utilisé par les citoyens et organismes lavallois dans le cadre de notre entente actuelle d'utilisation, ainsi que son renouvellement prévu en 2025		